

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 14 (1876)  
**Heft:** 6

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183697>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Voici : une plaisanterie imaginée par moi dans un moment de gaité, qui ne blesse personne, et sur laquelle il ne nous a pas convenu de revenir : ma nièce n'est pas veuve.

— Comment M. de Ligny vit encore ?

— Du tout, ma nièce est demoiselle.

L'amant avoua dès lors qu'il se trouvait encore plus heureux qu'il ne l'avait espéré, et la vieille fille devint tout de bon une jeune femme.

Ainsi finit cette petite histoire, Monsieur le rédacteur ; faites-en ce qu'il vous semblera bon et veuillez agréer l'assurance de toute la considération de votre abonnée

M. F.

#### **Ce que c'est que cinq milliards en or monnayé.**

Un industriel parisien exhibait, il y a quelques années, à Bruxelles, dans le local de l'ancienne Bourse, le *fac simile*, en bois ou en carton doré, du bloc d'or que forment *cinq milliards* en pièces de 20 fr.

*Cinq milliards* en pièces de 20 francs représentent un bloc d'or de dix mètres de largeur, quatre mètres d'épaisseur, et de trois mètres soixante-quinze centimètres de hauteur, produisant un cube de cent cinquante mètres.

Ce cube contient 100,000 rouleaux de 50,000 fr. chacun. Chaque rouleau est formé de 2,500 pièces de 20 francs, et le tout se compose de 250,000,000 (*deux cent cinquante millions*) de pièces !!!

Le poids de *cinq milliards* en or monnayé est de 1,612,903 kilogrammes. Il faudrait 8000 chevaux pour les traîner.

Les pièces placées les unes à côté des autres couvriraient 100,000 mètres carrés. Placées à plat, les unes à la suite des autres, elles donneraient 5248 kilomètres (1312 lieues).

Si l'indemnité, payée par la France à la Prusse, avait été payée en billets de banque de 1000 francs, la surface qu'ils occuperaient serait de 143,750 mètres carrés, ou 14 hectares 37 ares 50 centiares.

En billets de 100 francs, 990,000 mètres carrés, ou 99 hectares.

En supposant qu'une personne puisse compter 4000 pièces en une heure, il faudrait, pour préparer cette indemnité en pièces de 20 francs, 14 ans et 5 mois ; en pièces de 5 francs, 58 ans ; en pièces d'un franc, 280 ans, et cela en travaillant 12 heures par jour et 360 jours par an.

On peut s'étonner de ce chiffre de *cinq milliards* quand on vient à penser que, depuis la création du monde, c'est-à-dire 4000 ans avant la naissance de Jésus-Christ, le genre humain n'a encore dépensé que 3,086,848,800 minutes.

Les dépenses dont la guerre a été la cause directe ou indirecte s'élèvent à . Fr. 3,739,318,000

L'indemnité . . . . . » 5,000,000,000

Total. . Fr. 8,739,318,000

La population du globe terrestre étant comptée à 1,228,000,000 d'habitants, si on distribuait cette

somme au monde entier, chaque habitant recevrait un peu plus de 8 francs.

Monsieur le rédacteur,

Sollicitée d'aller au théâtre par mes enfants, qui m'entourent de leur amitié et font tout ce qui leur est possible pour distraire ma vieillesse, j'ai cédé à leur désir malgré mes quatre-vingt-deux ans. Moi qui ne sort presque jamais de mon appartement, je vous avoue que je me suis cru transportée dans un monde nouveau. Jamais je n'aurais supposé qu'il y eût dans mon pauvre Lausanne, une pareille extravagance de toilettes, mais je pus d'autant mieux m'en convaincre que la lorgnette de ma fille m'était un auxiliaire puissant. Ici c'était un monceau de cheveux s'élevant en torsade, à la façon d'une énorme pièce de patisserie ; là une tête échevelée comme une quenouillée de chanvre ; plus loin d'autres coiffures non moins affreuses rappelant celles du barbet ou du griffon. D'autres fois ce sont de longs cheveux sans peigne, sans tresses, sans aucun frein, qui retombent en saule pleureur sur de maigres épaules. Et ce dont j'ai été particulièrement frappée, c'est que ce sont généralement les figures les plus disgraciées par la nature qui s'attifftent à ce point, empruntant ainsi des cheveux étrangers, vendus fort chers, et recueillis on ne sait où.

Est-ce un progrès ? je ne le sais. Voici ce qui se passait autrefois.

Dans mon enfance, les dames de la classe bourgeoise ne se faisaient coiffer que tous les huit jours. A cette époque, tous les états, tous les rangs étaient distincts par les habitudes comme par le costume, et, en entrant dans une maison, on n'aurait point été exposé comme aujourd'hui à prendre la femme de chambre pour la maîtresse ; aussi, grâce à cette modération dans le luxe, les mœurs étaient généralement plus pures ; les femmes, moins coquettes, amenaient moins de désordre dans la société ; la dépense d'une maison était, dans toutes ses branches, beaucoup moins forte, et je serais tenté de croire que tout en allait un peu mieux.

On se faisait donc coiffer pour huit jours. Le chignon garni de poudre et de pommade était attaché bien serré avec des épingle ; le toupet frisé, crêpé, était soutenu par un coussin rempli de crin, appelé toque, et sur cette toque s'attachaient les boucles qui accompagnaient le toupet. Toutes ces attaches tirailaient la tête que c'était merveille ; sans compter que les jours de papillottes on était assuré d'une belle et bonne migraine. Cette opération durait à peu près deux heures.

Que l'on juge de l'odeur d'une tête qui sortait ainsi empâtée pendant huit jours, lorsque, pour la refaire, on détruisait cet échafaudage !... La poudre et la pommade imprégnées de la transpiration ; c'était à n'y pas tenir !...

Plus tard, la frisure devint plus légère, plus élégante, plus volumineuse, mais il fallait aussi la refaire chaque jour, et, pour éviter les papillottes, on

se roulait les cheveux au compas chaque soir; il était d'usage alors qu'une jeune personne sût se coiffer elle-même, et on n'avait recours au coiffeur que pour tailler les cheveux, et dans les grandes occasions.

(*Une de vos lectrices.*)

**Onna mise dè bou.**

(Suite.)

Adon, du cé momeint, tot allà à meravelhie :  
Lo Gréffié, établli ào fin bet de n'a belhie,  
Fasai signi lè dzeins dessus son mis-ein-prix,  
Mâ l'avai bin dão mau à lè férè signi.  
Lé z'hommo dè sang frâi mettont totè lè lett'rè;  
Cllião qu'aviont trâo pompâ, ne lè poivont pas mettrè  
Et po marquâ lão nom, dèvant d'écrire on mot,  
Fason su lo papâi on pecheint cacabot.  
Lo midzo amenâ n'a fan dè la metsance,  
Mâ nion n'avai àoblliâ d'apportâ sa pedance.  
Tomma, pan et sâocece, jambon et sâoceçon  
Tot cein fut dévorâ àotor dâo bossaton.  
On part de cllião lulu aviont drola dè mena;  
On iadzo repessus, l'ein allumiront iena.  
On bêveçai adé, et lo vin à Thibeaud  
Lé z'avai ti gagni, tantqu'ai municipaux.  
Ye fasont on boucan tot coumeint à n'a faire  
Quand sont treinta soulons dein onna tsambre à bâire.  
— « Baille-vâi dâo tabâ, desâi lo grenadié ! »  
— « Pâo-tou sérè dâo fû, démandâvè lo dié ?  
» Yé perdu mon brequiet dein cé gros moué dè terra,  
» Et yé àoblliâ tsi no mon tserpi et ma pierra. »  
— « Dis-don, municipau! vaissa z'ein onco ion,  
» La coumouna pâo bin, kâ le farâ dâo bon. »  
Et tandiqu'on farceu racontâvè n'histoire  
Et que lè valottets tsantâvont : honneur, gloire !  
Lo conseillî, chetâ su on moué dè fourrions  
Espliquâvè porquiet on fâ dâi rèvejons.  
Et coumeint l'etiont ti pou àe prâo ein godietta,  
On arâi bin frêmâ qu'on étai à la chetta.

Après avai prâo bu, prâo bragâ, prâo medzi,  
Noutrè lulu font su! sein botsi dè tourdzi;  
L'euront du cé momeint onna tôle babelhie  
Qu'on lè z'arâi cru fous, tant l'aviont la dëguelhie.  
La misa reimodâ po tota la vêprâo  
Et finit lo tantoù, just'avoué lo selâo.  
Adon faille modâ dâo coté dâo veladzo;  
Po la fenna, ma fâi, n'étai pas mau damadzo.  
Lo pourre bossaton avai dza gorgossi  
Et la dâova d'avau coumeincive à chetsi,  
Quand on fiaisai dessus, vo fasai dâi zounâïës  
Que desont : Botsi don, totè voutrè bramâïës  
« M'ont vouedi à tsavon! Ora ye su vouaisu ;  
» Et quand l'est bon, l'est prâo. N'ein ai-vo pas prâo z'u ?  
» Allâ-vo z'ein tsi vo retrovâ voutrè fennés,  
» Mâ per ti cllião cheindâ, tsouï-vo bin lè boennès,  
» Sein quiet vo porriâ bin reincontrâ on bosson  
» Et âo fond d'on terreau vo trovâ à botson !... »  
L'est bin cein qu'arrevâ, et permî lè brousaillès  
On part dè cllião lulu, cutsi su dâi renailles  
Dzemottiront gaillâ po sè poâi relèvâ  
Et après prâo effoo, sè puront reimodâ.  
Enfin tant bin quiè mau, lè vouaisu ào veladzo  
Voninnâ coumeint d'ai pouai. Mâ l'est bon por on iadzo :  
Le fennés, lè veyeint sè cotâ ài mouret  
Et ne pas pî poâi dere : Atsivo, ni papet,

Lâo firont lo trafi : « Eh ! bouriâ, soulons, gogne !

» Dè iô don sailli-vo ? vo no fédè vergogne ! »

Mâ sein pipâ lo mot, sein derè bouna-né,

Tsacon ein trabetseint, tirè dè son côté

Et lè z'on dein lo lhi, lè z'autro su la paille

S'étaisont po roncliâ et fini la ripaille.

Bin bâirè, bin fifâ, sein dépeinsâ on sou,  
Vouaiquie lo bon coté de n'a misa dè bou.

C. C. D.

Un dragon et un mousquetaire discutaient militaire lundi soir dans un café du quartier St-Laurant.

— La cavalerie et l'artillerie, disait le dragon, sont les seules troupes qui puissent maintenant décider la victoire dans une bataille. Quant à vous, pauvres pioupioux, vous ne pouvez pas grand chose.

— Eh ! blageur, répond le fusilier : je me fais fort, avec le dernier peloton de notre compagnie, de mettre hors de combat, en moins d'une heure, un escadron de cavalerie, bêtes et chevaux.

La scène suivante s'est passée entre M<sup>me</sup> de la Virgule et M. du Tréma.

— Monsieur, dit la noble dame, avant de me décider à vous épouser, j'ai voulu prendre des renseignements sur votre conduite. J'ai appris alors que vous entrenez des relations avec M<sup>le</sup> Cédille. J'en suis indignée. Veuillez donc, Monsieur, renoncer au *trait d'union* qui devait me faire entrer dans votre parenthèse.

Monsieur Tréma, piqué au vif par ces paroles prononcées avec un *accent aigu*, lui dit d'un *accent grave* : — Madame, je... — Assez, Monsieur, *Point d'exclamation...* car je ne subirai *point d'interrogation...*

Notre amoureux, sous le coup d'une telle *apostrophe*, courba la tête en manière d'*accent circonflexe*, et, blème de colère, sortit en serrant les deux poings.

**Rapport d'un maire à son préfet.**

J'ai le plaisir de vous faire participer au deuil de toute la commune de P..., dont vous m'avez nommé maire par esprit de pure justice réciproque. Un enfant de la susdite commune, nommé Cadet Collandon, pauvre fou privé de raison et de discernement, trompant la surveillance de la haute police dont je l'avais investi, s'avança avec une imprudence que je ne puis qualifier sur le rail du train qui passait à grande vitesse exprès. Renversé très brusquement par la locomotive, nous nous sommes rendu, vêtu de mon écharpe, sur les lieux du sinistre, et nous avons constaté que la tête était séparée du tronc et que la mort avait dû être facile et probablement instantanée. La conduite insensée de ce suicidé est d'autant plus inexplicable que, déjà l'année dernière, un pareil accident lui était arrivé.

Agréez, etc.

X., maire de P...